



Les P'tites Infos Voinémontaises

Renouvelées tous les mois avec nos rendez-vous, des petites nouvelles du mois ...



Juin 2026 - N° 196

DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN

Le Maire a fait un point sur le budget de la commune et présenté différents investissements envisagés, dont le remplacement de la cabane du terrain de jeux.

Les responsables de commissions ont fait le point sur leur travail, et ces décisions ont été votées par le Conseil :

- Les bancs achetés par le précédent Conseil ont été posés, une terrasse et différents travaux de finitions ont été réalisés à la maison de la Chapelle.
- Des demandes de subventions sont en cours pour financer différents projets : remplacement du chauffage et des fenêtres vétustes de la salle C. Robaine, cabane,...
- La commission voirie a présenté un projet de solution pour rétablir l'arrivée de l'eau à la fontaine place de la Liberté.
- La commission sécurité a débuté l'étude de faisabilité de la vidéoprotection du village et a fait établir des devis pour réaliser des marquages au sol destinés à améliorer la sécurité dans le village.
- La gendarmerie nous a communiqué des statistiques de leurs interventions qui sont en augmentation due à plusieurs cambriolages.
- Le sondage sur le compostage collectif a pris fin, les questionnaires ont été transmis à la Covalom pour étude.
- Les pièges à frelons installés à plusieurs endroits du village ont déjà permis de capturer une douzaine de frelons asiatiques.
- Le fleurissement du village est en cours, plusieurs massifs ont été nettoyés et replantés de fleurs vivaces ; de nombreuses jardinières ont été réparties dans le village.
- Des adresses-mails et numéros de téléphone ont été créés pour faciliter votre communication avec la mairie et les conseillers, vous les trouverez dans le document joint à ces P'tites Infos Voinémontaises.
- L'installation du conteneur à verre près du terrain de pétanque est mise en attente en attendant de trouver une solution plus esthétique.

NOUS VOUS INVITONS À VENIR ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pourrez y donner un avis ou poser des questions sur les projets présentés par le conseil.

Prochain Conseil : Lundi 6 juillet à 20h, dans la salle Catherine ROBAINÉ

NON RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE POUR 2025



La préfecture nous informe que **notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et réhydratation des sols pour l'année 2025.**

Vous pouvez consulter l'arrêté du 11 mai 2026 concernant cette décision en mairie, aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

RECEVOIR DU COURRIER, C'EST BIEN

Recevoir son propre courrier et non celui d'un autre, c'est mieux !



Les personnes qui vous distribuent ces P'tites infos ont rencontré quelques difficultés, certaines boîtes aux lettres ne comportent pas le nom de l'habitant ou celui-ci étant illisible.

Selon la norme française NF D27-405, la Poste exige que chaque boîte soit identifiable par le nom de l'occupant, afin d'assurer une distribution correcte et fiable du courrier, le facteur peut identifier rapidement le destinataire et éviter les erreurs.

Côté pratique, les voisins, livreurs et services publics reconnaissent facilement votre logement.

Par un décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche à minima **le nom et le numéro de l'habitation doit être lisible**.

Plus d'informations : <https://www.laposte.fr/entreprise-collectivites/actualites/facile-comme-lettre-poste-aidez-votre-facteur-localiser-votre-boite-aux-lettres>



RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification de votre habitation, d'installation d'une cabane de jardin, d'une clôture, de réfection de votre façade, d'installation de volets... **Tous ces travaux sont soumis à autorisation** dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Vous devez donc effectuer une demande d'autorisation en mairie. Nous sommes là pour vous guider dans ces démarches et vous aider à établir le dossier ; venez nous voir avant toute réalisation.

Faites attention, **tous travaux réalisés sans autorisation feront l'objet d'une procédure, pouvant aller jusqu'à vous faire démolir ce que vous auriez construit !**

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules ne doit pas gêner la circulation ou l'accès aux garages. Il est en particulier interdit sur la chaussée dans la rue de l'Orme ainsi qu'en dehors des places matérialisées face à l'école maternelle et devant la ferme Abraham, rue de la Chapelle.

Le stationnement ininterrompu d'un véhicule au-delà de 7 jours sur le domaine public est **également interdit par le Code de la Route**.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COMITE DES FETES AU TERRAIN DE JEUX

Concours de Pétanque le dimanche
21 juin, 9h30 à 17h30

Fête des Voinémontais le samedi
27 juin, 19h à 23h00



LE VIN EN POUPE !

Vous aimez toujours partager un moment de convivialité, notre bistrot ambulant sera au terrain de jeux, chaque mois de 18h à 22h :

- **Vendredi 26 juin**
- **Vendredi 24 juillet**
- **Vendredi 28 août**

Vins, bières artisanales, boissons non alcoolisées et planches apéritives, composées essentiellement de produits locaux vous y seront proposés.

L'ATELIER DU RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS lance dès juin 2 sessions de 4 ateliers numériques, de 14h à 16h, aux locaux de l'ancienne mairie, rue Léonard Bourcier à Vézelize :

◆ Débutants : à partir du lundi 8 juin ◆ Niveau intermédiaire : à partir mardi du 9 juin

Ordinateur, boîte mail, navigation, sécurité... venez apprendre à votre rythme dans une ambiance conviviale 😊

📞 Gratuit, sur inscription au 03 83 53 39 08 / 06 41 09 28 76

L'ASSOCIATION SAINTOIS PATRIMOINE FLEURISSEMENT vous propose : « Un soir ..., un Village »

Bienvenue pour une visite guidée à la découverte du patrimoine et de l'histoire locale le :

- **Jeudi 18 juin 2026 : VOMECOURT sur MADON**
- **Jeudi 25 juin 2026 : GUGNEY aux AULX**
- **Jeudi 2 juillet 2026 : VILLACOURT**
- **Jeudi 9 juillet 2026 : ORMES**
- **Jeudi 16 juillet 2026 : VRONCOURT**

RDV 18 h 00 devant la Mairie de chaque village, la visite gratuite

